

# L'ÉTAT AFRICAIN EST STRUCTURELLEMENT SOUS-ASSURÉ : UNE BOMBE FINANCIÈRE SILENCIEUSE

Par Herman MBONYO LIHUMBA

Expert en assurance, gestion des risques et analyse des politiques publiques



## **L'État africain est structurellement sous-assuré : une bombe financière silencieuse**

Il est des évidences qui traversent le débat public sans jamais s'y arrêter véritablement. On les frôle, on les contourne, parfois on les évoque à demi-mot, mais rarement on les affronte.

La question de l'assurance de l'État africain appartient à cette catégorie d'angles morts. On parle abondamment de dette publique, de déficit budgétaire, de gouvernance, de corruption ou encore de dépendance extérieure.

On parle beaucoup moins d'un fait pourtant central : l'État est, de très loin, le premier porteur de risques d'un pays.

Et paradoxalement, il est aussi le moins bien protégé.

L'exemple de la République démocratique du Congo est, à cet égard, particulièrement éclairant.

Il y a un peu plus d'une décennie, l'État a engagé un vaste programme d'investissements publics connu sous le nom des « Cinq Chantiers ».

Routes, bâtiments administratifs, écoles, hôpitaux et ouvrages structurants ont été conçus et réalisés dans l'urgence d'une reconstruction nécessaire, mais le plus souvent sans garanties assurantielles solides.

Ni garantie biennale de parfait achèvement, ni assurance décennale, ni mécanismes crédibles de transfert du risque de construction.

Les conséquences sont aujourd'hui visibles sur l'ensemble du territoire.

De nombreux ouvrages réalisés à cette période se sont prématurément dégradés, parfois jusqu'à devenir inutilisables.

Dans le cadre du programme actuel de développement des 145 territoires, l'État est ainsi contraint de reprendre, sur fonds publics, des infrastructures qu'il n'aurait pas eu à reconstruire si les garanties appropriées avaient été mises en place dès l'origine.

Dans un schéma de gouvernance du risque maîtrisé, l'État n'aurait pas eu à recommencer.

Il aurait simplement eu à actionner les garanties contractuelles, à mettre en jeu les assureurs, à faire jouer les responsabilités, tout en corrigeant, au passage, les erreurs de gouvernance antérieures.

Le paradoxe est d'autant plus frappant que, malgré cette expérience, certains ouvrages continuent encore aujourd'hui à être réalisés sans couverture assurantielle adéquate. Ainsi, le même État répare ce qu'il aurait pu préserver, reconstruit ce qu'il aurait pu capitaliser, et recommence ce qu'il aurait pu consolider.

C'est de cette manière que s'installe une stagnation silencieuse, presque mécanique, sur des périodes longues – dix, quinze, parfois vingt ans.

Non pas faute de construire, mais faute de capitaliser.

L'infrastructure publique, privée de protection assurantielle et de gestion du risque, ne s'inscrit pas dans le temps long ; elle s'épuise dans la répétition.

L'État ne bâtit plus un patrimoine.

Il enchaîne des recommencements.

Cette sous-assurance n'est ni accidentelle ni marginale.

Elle est structurelle.

L'État concentre l'essentiel des infrastructures nationales : routes, ponts, chemins de fer, ports, aéroports.

Il concentre les équipements sociaux : hôpitaux, écoles, universités.

Il concentre les bâtiments administratifs, les flottes publiques, les stocks stratégiques, les projets énergétiques, les engagements sociaux et les responsabilités civiles.

À cela s'ajoutent les risques climatiques, sécuritaires, politiques et sociaux.

Aucun acteur économique, public ou privé, n'expose autant d'actifs et de responsabilités à des aléas multiples et souvent corrélés.

Et pourtant, dans la majorité des pays africains – la République démocratique du Congo n'y faisant pas exception – l'État demeure partiellement assuré, mal assuré, voire totalement non assuré.

**Cette situation repose sur une doctrine implicite, rarement formulée mais largement partagée : l'idée selon laquelle l'État trouvera toujours une solution en cas de sinistre.  
Solution politique.**

**Solution budgétaire.**

**Solution exceptionnelle.**

**Cette croyance est dangereuse.**

**Car un sinistre non assuré ne disparaît jamais.  
Il se transforme.**

**Il devient une dépense imprévue, un redéploiement d'urgence, un projet sacrifié, une dette déguisée ou une promesse publique différée.**

**Ce que l'assurance permet d'anticiper, de mutualiser et de lisser dans le temps, l'absence d'assurance le transforme en crise immédiate.**

**Dans les faits, de nombreux États africains fonctionnent comme des auto-assureurs de fait.**

**Mais il s'agit d'une auto-assurance aveugle.**

**Sans provisions techniques calculées selon des règles actuarielles.**

**Sans cartographie exhaustive des risques publics.**

**Sans mécanismes de réassurance.**

**Sans audit indépendant des engagements latents.**

**Sans pilotage consolidé du risque à l'échelle de l'État.**

**Autrement dit, le risque est assumé par défaut, mais jamais gouverné.**

**Il ne s'agit pas de prudence.**

**Il s'agit d'une fragilité institutionnelle organisée.**

**Chaque sinistre public non assuré produit un effet en chaîne.**

**Il fragilise le budget.**

**Il retarde ou annule des projets structurants.**

**Il impose des arbitrages douloureux.**

**Il altère la crédibilité de l'État.**

**Il inquiète les investisseurs et les partenaires techniques et financiers.**

À long terme, cette mécanique alimente une instabilité macroéconomique chronique, sans jamais être identifiée comme telle.

On invoque la rigueur budgétaire, on multiplie les ajustements, mais on néglige un levier pourtant fondamental : la gestion structurée du risque public.

Il est donc nécessaire de lever un malentendu tenace.

Assurer l'État n'est ni une privatisation du risque, ni une abdication de souveraineté.

C'est, au contraire, un acte de souveraineté moderne.

Un État qui assure ses actifs ne renonce pas à son autorité.

Il la renforce.

Il planifie dans la durée.

Il anticipe les chocs plutôt que de les subir.

Il protège le patrimoine public.

Il sécurise ses politiques.

Il inspire confiance, tant à ses citoyens qu'à ses partenaires.

Mais cette réflexion ne peut s'arrêter au seul niveau de l'assurance directe.

Elle doit être prolongée par une pensée plus large de la mutualisation du risque, à travers la réassurance et, lorsque la nature des projets le justifie, par des mécanismes innovants de coassurance et de pools de risques.

Certains ouvrages publics, par leur taille, leur coût, leur portée stratégique et leur dimension transfrontalière, dépassent en effet la capacité de rétention de risque d'un seul État.

Ils appellent une réponse collective.

C'est le cas, par exemple, des grands projets d'infrastructures énergétiques ou de transport à vocation régionale.

Dans de telles configurations, la constitution de pools de risques entre plusieurs États, appuyés par des mécanismes de réassurance adaptés, permettrait de transformer un risque potentiellement déstabilisateur en un risque partagé, maîtrisé et finançable.

Le sinistre, s'il survient, serait alors pris en charge dans des délais raisonnables, sans provoquer de choc budgétaire brutal, sans interrompre durablement le projet, et sans compromettre la performance économique des États concernés.

**Une telle approche présente un double avantage.**

**Elle renforce, d'une part, la résilience collective face aux grands risques systémiques. Elle consacre, d'autre part, une souveraineté partagée par l'anticipation, où la coopération ne diminue pas l'autonomie des États, mais la protège contre l'aléa.**

**L'assurance n'est donc pas un simple produit financier. Elle est un instrument de gouvernance.**

**La réassurance en est le prolongement stratégique. Et la mutualisation des risques, lorsqu'elle est pensée intelligemment, devient un puissant amortisseur macroéconomique.**

**C'est à ce niveau que l'assurance cesse d'être perçue comme une dépense. Elle devient un outil de stabilité. Un levier de crédibilité.**

**Et un pilier discret mais décisif de la souveraineté économique contemporaine. La vraie question n'est donc pas de savoir si l'État africain peut se permettre d'être assuré.**

**La seule question sérieuse est de savoir s'il peut encore se permettre de ne pas l'être. Tant que l'assurance et la gestion du risque resteront périphériques dans la pensée publique, les crises continueront de surprendre des États dont les vulnérabilités sont pourtant parfaitement prévisibles.**

**Herman MBONYO**

# L'État africain est structurellement sous-assuré : une bombe financière silencieuse

**Herman MBONYO LIHUMBA**

Diplômé de :

École Supérieure d'Assurances de Paris

Sciences Po Paris

Faculté de Droit de l'Université de Lille 2

Ancien Administrateur Directeur Général de la SONAS

Ancien Secrétaire Général Adjoint du Cercle Républicain de Paris

Secrétaire Permanent de la Fédération Africaine des Risk Managers (FARM)

Directeur Associé au sein du cabinet Congo Expertise (CE)

Enseignant en intelligence économique, management, marketing,

droit et techniques des assurances, évaluation des politiques publique

ASSURANCES  
FAIBLES

DÉFICIT  
BUDGÉTAIRE

AIDE

ARGENT  
PERDU

SANTÉ

ÉDUCATION

DETTE

RISQUES

ÉCONOMIE  
FRAGILE

[www.marchecongolaisdesassurances.cd](http://www.marchecongolaisdesassurances.cd)

Téléphone : +243 819 697 314

Kinshasa, RDC

République Démocratique du Congo

CRISE



Marché Congolais  
des Assurances